

## Des médecins publient un rapport recommandant un moratoire sur la fracturation hydraulique au Canada

*Le rapport de l'Association canadienne des médecins pour l'environnement fait état de risques importants que pose l'extraction du gaz naturel par fracturation pour la santé et l'environnement, notamment des anomalies congénitales, des cas de cancer, la pollution atmosphérique et le réchauffement climatique.*

Toronto, le 29 janvier 2020 – L'Association canadienne des médecins pour l'environnement (ACME) a publié aujourd'hui un rapport recommandant un moratoire sur tout nouveau projet faisant appel à la fracturation hydraulique au Canada, ainsi que l'élimination progressive des activités de fracturation en cours.

[Le rapport](#) intitulé « Une transition fracturée : changements climatiques, santé et fracturation hydraulique » fait état des risques importants que pose l'extraction du gaz naturel par fracturation pour la santé et l'environnement. Ce procédé relativement nouveau en Amérique du Nord est utilisé pour extraire le gaz naturel emprisonné dans la roche imperméable. Ces réserves de gaz enfouies sont exploitées en forant des puits horizontaux en profondeur et en injectant de l'eau, du sable et des produits toxiques à une forte pression dans la formation rocheuse pour la fracturer et libérer le gaz.

La fracturation et l'extraction du gaz naturel sont associées à des effets très préoccupants sur la santé : atteinte aux fonctions reproductrices, faible poids à la naissance, anomalies congénitales et leucémie chez les enfants exposés in utero. Ses risques et ses répercussions sur l'environnement sont également multiples, par exemple la hausse des émissions de gaz à effet de serre, le rejet de produits toxiques dans l'air et dans l'eau, la destruction de la nature, des perturbations sociales dans les communautés et l'augmentation du nombre de secousses sismiques.

À l'heure actuelle, cinq provinces canadiennes et six États américains ont décrété un moratoire sur le gaz de fracturation, tout comme la Bulgarie, la France, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Uruguay, l'Irlande du Nord, l'Écosse, l'Angleterre et le pays de Galles.

« Des données scientifiques crédibles suggèrent que la fracturation hydraulique pose des risques pour la santé et nuit à l'environnement. Il est urgent de décréter un

moratoire sur toutes les activités de fracturation au Canada pour protéger la santé et assurer la sécurité des Canadiens des Canadiennes, ainsi que pour respecter nos engagements dans le cadre de l'Accord de Paris », affirme le Dr Éric Notebaert, membre de l'ACME et conseiller à la rédaction du rapport. Le Dr Notebaert est un urgentologue de Montréal.

« Des études ont révélé que la fracturation avait de nombreux effets néfastes pour la santé, mais les données les plus probantes ont trait aux effets indésirables sur la grossesse, les issues à la naissance et l'asthme », souligne-t-il. « Les données indiquant un faible poids à la naissance sont assez convaincantes, ce qui est préoccupant étant donné qu'il s'agit d'un indicateur pour plusieurs graves problèmes de santé, notamment des troubles du développement chez les enfants et une incidence accrue de maladies cardiovasculaires à l'âge adulte. Il y a aussi des raisons de croire que la fracturation augmente le risque de leucémie chez les enfants dont la mère a été exposée au cours de sa grossesse. »

Environ les deux tiers du gaz naturel produit au cours des dix dernières années dans le monde étaient du gaz de schiste extrait par fracturation au Canada et aux États-Unis. En 2018, environ 71 % du gaz naturel produit au Canada provenait de réserves non classiques exploitées par fracturation hydraulique, la plupart situées dans le nord-est de la Colombie-Britannique. Le gaz naturel est presque exclusivement composé de méthane, dont le potentiel de réchauffement climatique est 86 fois supérieur à celui du dioxyde de carbone. Des données récentes indiquent que la quantité de méthane libérée durant le processus de fracturation est grandement supérieure aux estimations antérieures.

« L'extraction du gaz naturel par fracturation en Colombie-Britannique est catastrophique en ce qui a trait aux changements climatiques », souligne le Dr Larry Barzelai, médecin de famille à Vancouver et membre du conseil d'administration de l'ACME. « Les niveaux mondiaux de méthane ont augmenté de façon constante au cours de la dernière décennie et les récentes données indiquent que la fracturation hydraulique y contribue largement. »

La fracturation hydraulique, qui nécessite de grandes quantités d'eau, exerce une pression sur les nappes phréatiques et contamine les sources d'approvisionnement en eau. Elle nécessite l'injection de plusieurs produits chimiques, dont certains sont très toxiques, à l'intérieur des puits, ce qui peut provoquer une contamination souterraine. La fracturation peut aussi entraîner la libération de polluants atmosphériques depuis la roche fracturée, les puits, les torches et l'équipement diesel.

Robin Edger, directeur général de l'ACME, souligne qu'on ne peut plus considérer le gaz naturel comme un carburant de transition vers une économie neutre en carbone.

« Le gaz naturel est un combustible fossile qui contribue aux changements climatiques. Il met en péril notre capacité à respecter nos engagements dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015 et compromet nos efforts visant à éviter les effets catastrophiques associés aux changements climatiques », précise-t-il. « En somme, la fracturation représente une menace pour notre santé en plus de contribuer aux changements climatiques. La seule mesure responsable que les gouvernements peuvent prendre consiste à l'interdire purement et simplement. »

Pour télécharger le rapport, [cliquez ici](#).

Pour télécharger le document d'information de l'ACME sur les dangers de la fracturation, [cliquez ici](#).

**Personne-ressource pour les médias :**

Melissa Hughes

Directrice des communications

Association canadienne des médecins pour l'environnement

[melissa@cape.ca](mailto:melissa@cape.ca)